

Pouvoir, autorité, violence des “dirigeants” sportifs

Sébastien Guilbert *

Université de Strasbourg

Résumé : Le présent travail analyse le rapport entre le pouvoir, l'autorité et la violence des dirigeants dans le champ sportif. Un échantillon de 5 disciplines sportives (basketball, karaté, tennis de table, natation, et tir) a été sélectionné pour cette étude comparative, dans laquelle 150 dirigeants (présidents et entraîneurs) ont été interrogés. Ils ont répondu à un questionnaire et plusieurs d'entre eux ont été interviewés. Les résultats montrent que le pouvoir, l'autorité et la violence sont des variables interdépendantes révélatrices d'inégalités entre sports.

Mots-clés: sports, pouvoir, autorité, violence

Abstract: The present work analyse the relationships between power, authority, violence of the managers in the field of sports. A sample from five sporting practices (basketball, karate, table tennis, swimming, shooting) was selected for this comparative study, in which 150 managers were surveyed. They answered a questionnaire and several were interviewed. The results showed that power, authority and violence are interdependent variables which reveal inequalities among sports.

Key-words: sport, power, authority, violence

Introduction

L'un des événements majeurs de l'année sportive 2010 restera la Coupe du Monde de football. Au-delà de la consécration d'une nouvelle équipe championne du monde, l'Espagne, la 19^{ème} édition footballistique de la planète aura montré à la face du monde et des français, le fiasco de l'équipe de France et le démantèlement de la gouvernance du football français. Suite à cette édition, le président de la fédération française de football, Jean-Pierre Escalettes, l'entraîneur de l'équipe de France, Raymond Domenech, seront démis de leurs fonctions. Des joueurs seront aussi écartés suite à leurs comportements de “voyous”, de “caïds”, de “parvenus”... comme on a pu le dire et l'écrire ici et là (BEAUD & GUIMARD, 2011).

* Sébastien Guilbert est docteur en sociologie du sport de l'Université de Strasbourg. Ses travaux portent sur l'étude de la violence en sport.

Face aux faits observés dans le football : boycott des joueurs, violences entre joueurs, avec leurs entraîneurs et présidents... le sociologue du sport ne peut s’empêcher de pointer le doigt vers le président et l’entraîneur, personnages censés être clés dans la gestion des joueurs. Or, fautes d’autorité, ils ont vu les joueurs prendre le pouvoir. L’épisode Knysna aura donc été un “champ de lutte, de violence” dont l’enjeu était la prise du pouvoir et de l’autorité légitime (BOURDIEU, 1979).

Paradoxalement, ce qui devait rester dans l’ombre du vestiaire et se résoudre en interne a fait l’objet d’un déballage médiatique sans précédent. Toute la planète du football a eu le droit au spectacle. Mais l’originalité de l’affaire des “bleus” est qu’elle met à mal les dirigeants sportifs. S’il s’agissait exclusivement du comportement des joueurs, des supporters, l’attrait n’aurait probablement pas été le même tant l’opinion publique était habituée. En revanche, le fait que la cible soit les dirigeants sportifs paraît beaucoup plus intéressante. Il est rare en effet que le comportement ou l’attitude des “cadres” du sport soit mis en cause. Si “l’épisode français” a fait couler beaucoup d’encre, force est de dire que les termes “d’autorité”, “de pouvoir” et “de violence” ont fait la une, largement repris par les commentateurs sportifs. Aussi cet article se propose d’analyser le pouvoir, l’autorité et la violence des présidents et des entraîneurs dans le champ sportif.

Au préalable, il nous faut définir chacune de ces notions. Par “pouvoir”, nous entendons “toute chance de faire triompher au sein d’une relation sociale sa propre volonté, même contre les résistances” (WEBER, 1971: 56). Le pouvoir dépend de toutes les qualités possibles et inimaginables d’un homme, capable d’exercer une emprise ou une influence sur les autres individus. Autant le pouvoir est attaché à la personne, autant l’autorité est attachée au statut où à la fonction de la personne dans un groupe, une organisation... Par “autorité”, nous entendons le droit de pouvoir commander, d’être obéi; elle implique les notions de légitimité, de reconnaissance, de la part de ceux qui s’y soumettent (WEBER, 1971). Quant à la

“violence”, nous entendons des actes intentionnels (de toute nature qui soit), autorisés ou non, qui sont perçus comme violents et qui portent atteintes à l’intégrité physique ou morale des personnes, à soi ou autrui (GAUSSOT, 2010 ; GUILBERT, 2004).

Historiquement parlant, “le pouvoir”, “l’autorité”, “la violence” “des dirigistes” au sens large du terme n’est pas contemporaine dans les pratiques d’exercice corporel. Si l’on se réfère à l’histoire passée, voire très lointaine, jeux et politique faisaient bon ménage. Il était en effet courant lors des jeux panhelléniques que des “chefs” ou “rois” des Cités-Etat, des “pédotribes” ou “aliptes” (entraîneurs de l’époque), fassent preuve “d’autoritarisme” auprès de leurs athlètes en les brutalisant, les battant... en se laissant aller à des marchandages, corruptions et autres violences pour obtenir les meilleurs athlètes afin de s’imposer sportivement et surtout politiquement aux autres cités (ELIAS, 1976 ; MEYNAUD, 1966; MOSSE, 1980). “Les JO de l’antiquité n’étaient donc pas si purs que ça !” (DOROZYNSKI, 1980). De même, il n’était pas rare que des athlètes quittent leur cité d’appartenance pour se vendre à d’autres plus intéressantes ou cherchent par leurs victoires à s’emparer du pouvoir et à renverser l’ordre établi.

A chaque période de l’histoire, le “pouvoir”, “l’autorité”, la “violence” ont leur histoire (CHAUVAUD, 2010 : 19). Toutefois, si les relations sociales semblent s’adoucir avec “le processus de civilisation” (ELIAS & DUNNING, 1986), le pouvoir, l’autorité et la violence des présidents et des entraîneurs n’ont pas disparu avec la naissance et l’évolution du sport moderne. Pierre de Coubertin, Juan Antonio Samaranch, Charlie Francis, Raymond Domenech, “Laurent Blanc et l’affaire des quotas” pour se borner à quelques exemples, ont toujours prôné l’humanisme, l’universalisme, l’apolitisme, l’amateurisme, l’anti-racisme, la propreté du sport... pourtant la réalité du sport de compétition et de ces hommes s’est avérée toute autre, basée sur la domination et la violence en tous genres : tricheries, chauvinisme, mercantilisme, racisme, sexisme, abus politique, complicité avec les dictatures... (BROHM,

1981, 1983; CLASTRES, 2008; FRANCIS, 1982; PEFFERKORN, 1928). L'âge du totalitarisme, les jeux de Berlin en 1936, les boycotts, le dopage étatique en RDA, le nationalisme exacerbé des régimes politiques d'après guerre, le mercantilisme et les complots d'hommes politiques, de présidents et d'entraîneurs, pour atteindre le perchoir olympique, pour être la ville candidate des jeux ou les meilleurs dans leur sport... cultiveront entre autres un sport moderne entaché par la violence de “dictateurs”, de présidents et d'entraîneurs avides de pouvoir, d'autorité, de prestige, d'argent... (BROHM, 1992; SIMSON & JENNINGS, 1992).

Plus près de nous, à l'échelle locale, régionale voire nationale, le pouvoir, l'autorité et la violence des présidents et des entraîneurs de clubs ne s'apparentent sans doute pas à ceux des détenteurs du sport mondial, du sport de très haut niveau, puisque les enjeux sont moindres et différents. Mais qu'en est-il dans le sport des amateurs ?

Les “dirigeants” sportifs perçoivent-ils de la même manière leur pouvoir et autorité dans le champ sportif? Quels traits de personnalité les caractérisent? Quels rapports ont-ils à l'enjeu sportif? à la violence? Sont-ils les principaux responsables de la violence dans leur sport ? Comment réagissent-ils à la violence des joueurs? Y a t-il des différences entre présidents et entraîneurs sur ces questions? Existe-il des corrélations entre ces variables ? autant d'interrogations auxquelles cet article souhaite apporter des réponses.

Dirigeant ou entraînant dans le sport de compétition, mais pas dans les mêmes disciplines sportives, dotés d'expériences et de connaissances “pratiques” différenciées, les “cadres” sportifs, présidents et entraîneurs de clubs, devraient produire des points de vue distincts sur le pouvoir, l'autorité, la violence... dans leur sport. Nous tenterons par conséquent d'y accéder à travers leurs discours.

Méthodologie

Cette étude porte sur les “dirigeants” sportifs, les présidents et les entraîneurs, c’est-à-dire ceux qui président et entraînent dans les clubs sportifs. L’échantillon, non représentatif, se compose d’un corpus de 150 “dirigeants sportifs”, 75 présidents et 75 entraîneurs, rencontrés et interrogés sur leurs lieux de pratique, dans leurs clubs respectifs, et issus de 5 disciplines sportives : le basket-ball (B), le tennis de table (TT), le karaté (K), la natation (N) et le tir à l’arme à feu (TI). Ils sont 30 par discipline sportive et appartiennent à différents échelons compétitifs: national, régional, départemental. 49% des présidents et 42% des entraîneurs des clubs sportifs exercent leur fonction depuis plus de 10 ans, 26,7% des présidents et 24% des entraîneurs depuis plus de 5 ans et 24% de présidents et 33% d’entraîneurs depuis moins de 5 ans. A l’évidence, ils connaissent leur discipline et sont à même de nous donner des informations sur le pouvoir, l’autorité et la violence les concernant dans leur sport. Ils proviennent de clubs sportifs de la communauté urbaine de Strasbourg, ville située dans l’est de la France.

Une démarche comparative a été choisie pour cette étude. En référence aux études qui ont été faites en sociologie du sport et dans lesquelles des typologies de disciplines sportives ont été construites en fonction de leurs propriétés motrices ou de leurs propriétés sociales (PARLEBAS, 1986; POCIELLO et al., 1981), le choix s’est porté sur 5 sports: un sport collectif, le basket-ball (B), deux sports de duel, l’un avec contact, le karaté (K) et l’autre sans contact, le tennis de table (TT), et deux sports sans contre communication, l’un avec une arme, le tir (TI) et l’autre sans arme, la natation (N).

Méthodologiquement, cette étude s’appuie sur une méthode d’observation indirecte. Il s’agit d’accéder au pouvoir, à l’autorité, à la violence des présidents et des entraîneurs en interrogeant leur histoire et leur vécu, c’est-à-dire en s’attachant à leurs discours, sur ce qu’ils disent “représenter” ou “percevoir” de l’autorité, du pouvoir et de la violence dans leur sport.

C'est là le fond de notre méthodologie, car l'analyse de ces notions est inséparable de l'étude de leurs “représentations” (GAUSSOT, 2010, 32 ; DEBARBIEUX, 1999, 37).

Deux questionnaires anonymes, l'un entraîneur, l'autre président, composés chacun de 42 questions, ont été construits, pré testés et passés à l'ensemble des 150 “dirigeants sportifs”. Ces questionnaires comprenaient 3 groupes d'indicateurs : un premier groupe visait à objectiver les représentations des présidents et des entraîneurs sur la violence dans leur sport ; un second, à objectiver les discours sur leurs pratiques individuelles et leurs éléments de comportement ; et un troisième à identifier leurs identités sociales. Afin de compléter et d'enrichir nos enquêtes quantitatives, 40 entretiens semi directifs, 8 par discipline, ont été réalisés auprès des présidents et des entraîneurs de l'échantillon.

Perception des “dirigeants”

Des “pères” spirituels

“A votre poste, avez-vous tous les pouvoirs ?” telle est l'une des questions que nous avons posés aux présidents et entraîneurs. A cette question, les “dirigeants” sportifs considèrent dans leur majorité (61,4% des présidents et 60% des entraîneurs) avoir tous les pouvoirs dans leur sport. Il n'existe pas de différence significative entre entraîneurs, présidents, quel que soit le sport. Ces pourcentages, même s'ils se doivent d'être méthodologiquement relativisés, montrent que leur rôle visant à commander, mener, décider, inciter... s'impose dans le sport de compétition. S'il ne fait aucun doute de l'existence de présidents et d'entraîneurs pour qui le pouvoir ne veut pas dire grand chose, pour d'autres, en revanche, il revêt une dimension capitale, et ce dans l'ensemble des disciplines sportives échantillonnées comme en attestent ces quelques extraits d'entretiens:

Moi j'aime bien que les choses soient bien définies au départ et que c'est moi qui mène les rênes, si moi je fais une erreur et bien ça sera

“ma faute. Il faut que l’entraîneur est le pouvoir absolu par rapport à ses joueurs” (entraîneur de basket-ball).

“Le pouvoir, il est pratiquement total. On a pratiquement tous les pouvoirs sur les élèves. Si l’on veut qu’ils travaillent dans un sens, il faut qu’ils suivent dans ce sens, ils ne peuvent pas faire autrement ” (entraîneur de karaté)

“Il (le pouvoir) est très important parce que je dois faire preuve d’autoritarisme. Je peux monter un nageur, comme je peux détruire un nageur si j’en ai envie ” (entraîneur de natation)

“Moi, j’ai tous les pouvoirs sur mes nageurs, ils font ce que je dis, s’ils ne le font pas tant pis pour eux ” (entraîneur de natation)

“Le président est dieu le père et certains ont tendance à déraiper et à outrepasser leurs prérogatives, à s’asseoir un peu sur les statuts ” (président de tir)

“Je ne peux pas tout casser, tout foutre en l’air, mais lorsque je prends une décision, les autres (le comité) me suivent ” (président de club et de la ligue de tir)

Tout semble ici montrer que les présidents et les entraîneurs considérés comme des “pères spirituels”, des “Dieux le Père”, guidés pour certains par la “soif de pouvoir”, constitue bien une réalité dans les sports investis. Le “pouvoir” apparaît donc quelque part comme une “propriété de situation” consubstantielle aux “rôles” des présidents et des entraîneurs dans les sports de compétition, même amateurs.

Tableau 1: Pouvoir des “dirigeants” sportifs dans leur sport

%	B		TT		K		SW		SH	
	E	P	E	P	E	P	E	P	E	P
oui	86.7	66.7	53.3	66.7	46.7	60	60	66.7	53.3	46.7
non	13.3	33.3	46.7	33.3	53.3	40	33.3	33.3	46.7	53.3
NR	0	0	0	0	0	0	6.7	0	0	0

Tri croisé sports/pouvoir ($P > .05$); Tris croisé sports/pouvoir/filtre entraîneur ($P > .05$); Tris croisés sports/pouvoir/filtre présidents ($P > .05$); Tris croisés dirigeants/pouvoir/filtre sports ($P > .05$).

Des “chefs à bord”

Certes le pouvoir est une chose, l’autorité en est une autre. Autant le pouvoir est quelque chose que l’on a ou auquel on accède, autant l’autorité est une propriété qui se gagne. L’autorité est une “propriété de position” en ce sens qu’elle appartient aux présidents et entraîneurs qui ont su gagner par le mérite, l’effort, l’expérience, le travail... la reconnaissance de ceux qui acceptent cette autorité, c’est-à-dire les sportifs. Mais elle reste relative. Aussi, sur ce point, “comment les présidents

et entraîneurs perçoivent-ils leur autorité sur leurs sportifs ? ” Globalement, ils la considèrent “forte ” (88% des entraîneurs et 67% des présidents”). La distance au terrain et donc aux joueurs apparaît plus grande chez les présidents que chez les entraîneurs, ce qui peut expliquer une perception relativement plus forte de l’autorité des entraîneurs sur les joueurs que celle des présidents. Dire qu’ils sont les “*maîtres de l’autorité*”, “*les gardiens de l’autorité et de la discipline*”, qu’ils sont “*droits et fermes*”, qu’ils sont les “*chefs à bord*” comme ils le disent, montre bien que les entraîneurs et les présidents sont davantage des personnages dont les fonctions imposent d’exercer une autorité sur leurs joueurs. Et, il n’est pas rare lors de conflits, pour reprendre les propos d’un entraîneur de basket-ball, “*que des personnalités s’affrontent et que ça craque en premier au niveau des joueurs*”.

Tableau 2: Autorité des “dirigeants” sportifs dans leur sport

%	B		TT		K		SW		SH	
	E	P	E	P	E	P	E	P	E	P
forte	93.3	73.3	66.7	86.7	93.3	66.7	86.7	80	100	86.6
faible	6.7	20	33.3	13.3	0	20	13.3	20	0	6.7
NR	0	6.7	0	0	6.7	13.3	0	0	0	6.7

Tri croisé sports/autorité (P>.05); Tris croisés sports/autorité/filtre entraîneur (P>.05); Tris croisés sports/pouvoir/filtre présidents (P>.05) ; Tris croisés dirigeants/autorité/filtre sports (P>.05).

Des traits “dominants ” ?

Le “pouvoir” et “l’autorité” des dirigeants sportifs constatés, cela laisse-t-il sous-entendre que ce sont des personnalités au trait de caractère affirmé. A ce sujet, “*comment les dirigeants sportifs définissent-ils leurs traits de personnalité ?*” Sur cette question, les résultats montrent des différences significatives entre sports. Plus de la moitié des “dirigeants” au tennis de table, karaté et tir se définissent comme étant “introvertis, soumis, tolérants, réfléchis” donc davantage marqués par des traits de “dominés”, alors que la majorité des cadres du basket-ball et de la natation se considèrent comme étant “extravertis, autoritaires, agressifs, impulsifs ” donc dotés de traits “dominants ”. Par contre, aucune différence n’a été constatée sur les traits de personnalité entre entraîneurs issus de différents sports, ni entre

présidents, ni entre eux issus d’un même sport. Il est vrai que les entretiens confirment l’existence de cadres “*autoritaires*”, “*soupes au lait*” comme ils disent, au basket-ball et en natation, mais il ne s’agit en aucun cas de les cataloguer car se trouvent aussi dans ces populations, des cadres raisonnés dans leurs traits de personnalité. Cela ne signifie pas non plus qu’il faut passer sous silence cette différence. Alors pourquoi plus au basket-ball et en natation que dans les autres sports? On sait depuis longtemps qu’il existe des traits spécifiques selon le sport pratiqué (THILL, 1975) et l’hypothèse selon laquelle les exigences de ces disciplines détermineraient davantage les “cadres ” du basket-ball et de la natation à être dotés de “traits ” de dominance semble recevable. Quiconque connaît tant soit peu ces disciplines conviendra aisément que les Lucas, Horter, Monclar, Hervé..., pour ne citer qu’eux, qui sont certes des professionnels, mais des références pour le monde amateur, sont réputés pour être des “cadres ” sulfureux au caractère bien trempé. En tout cas, il semble légitime de les trouver là plus qu’au tennis de table ou au tir, sports davantage portés sur l’introspection. Etonnant en revanche, de trouver le karaté auprès du tennis de table et du tir compte tenu qu’il s’agit d’un sport de combat qui demande à s’imposer à l’adversaire, d’avoir des traits “dominants”. Cela laisse-t-il sous entendre que les présidents et entraîneurs de karaté diffèrent sur ce point des compétiteurs ? on peut en douter.

Tableau 3: Traits de personnalité des “dirigeants” sportifs

%	B		TT		K		SW		SH	
	E	P	E	P	E	P	E	P	E	P
Traits dominants	66.7	66.7	46.7	46.7	40	20	73.3	60	33.3	40
Traits dominés	33.3	33.3	53.3	53.3	60	80	26.7	40	66.7	60

Tri croisé sports/traits de personnalité (P<.05) ; Tris croisés sports/traits de personnalité/filtre entraîneur (P>.05) ; Tris croisés sports/traits de personnalité/filtre présidents (P>.05) ; Tris croisés dirigeants/traits de personnalité /filtre sports (P>.05).

La victoire à tout prix ?

Tel pouvoir, telle autorité, tel trait de personnalité peut résulter des intérêts portés à la compétition sportive. C’est pourquoi, avons-nous posé cette question aux présidents et entraîneurs issus de sports différents : *“Suivez-vous une logique de victoire à tout prix ?”* A cette question, 58% des dirigeants sportifs toutes disciplines confondues ont répondu négativement contre 42%. Ce dernier chiffre, certes non majoritaire, n’en reste pas moins notoire, montrant par là même que la priorité accordée à l’enjeu sportif, à la victoire à tout prix, par les “dirigeants sportifs” peut exister dans le champ sportif. Si les entretiens font état en priorité de dirigeants *“qui ne sont pas prêts à tuer père ou mère pour la victoire”* des témoignages traduisent aussi l’existence de dirigeants qui déclarent *“vouloir gagner coûte que coûte en bouffant l’autre d’une manière pas tout à fait orthodoxe”*. Ce dernier type de discours caractériserait davantage les cadres du basket-ball, de la natation et du tennis de table que ceux du tir et du karaté d’une part, et plus les entraîneurs que les présidents d’autre part. La quête absolue de résultats chez des entraîneurs redevables auprès de leurs présidents peut expliquer certaines attitudes visant à mettre la pression, à pousser, à être durs avec leurs “élèves” et à partager une politique, une philosophie, où tous les moyens sont bons pour vaincre. Là encore, la position du karaté peut paraître suspecte, surtout lorsqu’on sait que les enjeux de dominance, de prestige, la notoriété “d’homme fort”, sachant se battre, sont structurantes dans cette discipline (GUILBERT, 2001).

Tableau 4 : Victoire à tout prix ?

%	B		TT		K		SW		SH	
	E	P	E	P	E	P	E	P	E	P
systématiquement	6.7	6.7	0	0	13.3	0	6.7	20	6.7	6.7
souvent	60	20	60	33.3	33.3	26.7	46.6	13.3	53.3	6.7
rarement	20	53.3	33.3	33.4	33.4	6.7	40	33.3	0	20
jamais	13.3	20	6.7	33.3	20	66.6	6.7	33.4	40	66.6

Tri croisé sports/victoire à tout prix (P<.05) ; Tris croisés sports/victoire à tout prix /filtre entraîneur (P>.05) ; Tris croisés sports/traits de personnalité/filtre présidents (P<.05) ; Tris croisés dirigeants/victoire à tout prix/filtre sports (P<.05 au karaté et tir).

Violence des “dirigeants” sportifs ?

La violence des “dirigeants” sportifs est-elle en question dans le sport amateur. “*Existe-t-elle dans le champ sportif ?*” A cette question, la réponse semble négative. Majoritairement, ils prétendent ne pas être violents, ne pas connaître de présidents et d’entraîneurs violents dans leur sport (72%). Toutefois, il ne faudrait se méprendre, derrière ce fort pourcentage, subsistent des différences significatives. C’est au basket-ball, au karaté et en natation que la violence apparaît la plus significative comparativement au tennis de table et au tir. Les propos recueillis par les entraîneurs et présidents dans ces disciplines tendent à aller dans ce sens.

“Il y a des présidents de club qui sont complètement tarés, complètement fous, qui ne savent pas faire de différence entre la violence réelle et la violence sportive. Y en a qui sont terribles, je ne sais pas si à X, vous avez vu le président, lui à cette question, il ne peut pas dire qu’il ne connaît pas de présidents violents, parce que c’est le premier, c’est la violence personnifiée, c’est un gars horrible. Par exemple, c’est un gars qui est capable d’insulter de son premier rang des tribunes, les joueurs adverses, de menacer les arbitres. X, c’est un danger public, c’est un fou et ça il l’avait en tant que joueur” (président de basket-ball)

“Oui, on voit des joueurs qui peuvent disjoncter, on voit aussi des entraîneurs qui disjonctent. C’est extrêmement dangereux, ça je l’ai déjà vu, parce que systématiquement ça déteint sur les joueurs. Un entraîneur qui conteste en permanence les décisions de l’arbitre, les joueurs font confiance en son attitude, donc derrière ça dégénère” (entraîneur de basket-ball)

“Moi, je connais des professeurs complètement malades et qui n’hésitent pas à inciter leurs élèves à porter les coups et à faire mal à l’adversaire”(entraîneur de karaté)

“Moi, j’ai vu un entraîneur qui a frappé un arbitre, la personne a été sanctionnée (entraîneur de karaté)

“J’en connais certains, oui. Ils poussent leurs nageurs à aller au plus haut niveau et à éviter les autres, à les snober. Ils cherchent vraiment à ce qu’il y ait un trou entre eux et les autres. C’est moi le meilleur, les autres, c’est de la merde ” (entraîneur de natation).

“Il y a aussi des entraîneurs et des présidents de club qui trichent sur les temps de qualification, qui cherchent à déstabiliser et à jouer des coups bas avec les autres clubs, à les piéger. Il y a plein d’arrangements, de magouilles à tous niveaux en natation...” (entraîneur et président de natation)

“J’ai eu un témoignage d’un dirigeant sportif qui un jour s’est déculotté devant un autre dirigeant sportif de l’autre côté du bassin après une compétition pour lui dire: “Voyez on vous a bien enculés” (président de natation).

Ces propos corroborent ici au passage, ce que nous avons déjà constaté dans d’autres travaux (GUILBERT, 2004, 2006) à savoir que le champ sportif est un espace à violences plurielles, diversifiées, et que l’appartenance sportive conduit à des “représentations collectives ” sur les formes de violence. Que l’on soit sportif ou “dirigeants ”, la violence est similairement identifiée. Des différences demeurent néanmoins dans l’implication des dirigeants à la violence. Alors que les entraîneurs de basket-ball apparaissent significativement les plus concernés par la violence (73,3%), du côté des présidents, ce sont ceux de karaté et de natation (33,3%) qui semblent les plus enclins en comparaison des autres sports. Enfin, entre “dirigeants ” d’un même sport, force est de constater que seuls au basket-ball, les entraîneurs (73,3%) apparaissent significativement plus violents que les présidents (6,7%). Tout semble donc montrer ici que des inégalités à la violence des “dirigeants ” demeurent selon et au sein même des sports pratiqués.

Tableau 5: Existence de “dirigeants ” violents dans votre sport

%	B		TT		K		SW		SH	
	E	P	E	P	E	P	E	P	E	P
oui	73.3	6.7	26.7	6.7	46.7	33.3	40	33.3	13.3	0
non	26.7	93.3	73.3	93.3	53.3	66.7	60	66.7	86.7	100

Tri croisé sports/ violence (P<.05); Tris croisés sports/violence /filtre entraîneur (P<.05); Tris croisés sports/violence/filtre présidents (P <.05); Tris croisés dirigeants/violence/filtre sports (P <.05) au basket-ball.

Quels responsables ?

Les “dirigeants” sportifs n’apparaissent pas quantitativement comme les principaux coupables de la violence dans leur sport. Sur qui repose alors la principale responsabilité? Les supporters, les arbitres, les joueurs ? Sur cette question, les “dirigeants ” des sports étudiés considèrent en nombre que la violence incombe aux pratiquants (57,3%). Viennent ensuite les supporters et les parents dont le score cumulé est de 14%, puis les entraîneurs (12,7%), les arbitres (6,7%) et les présidents (0,7%). A noter que 8,6% des interrogés n’ont pas répondu à cette question. Tout semble donc montrer ici que la violence en sport est davantage l’affaire des sportifs que des dirigeants ou des supporters.

Des différences significatives apparaissent néanmoins entre sports : alors que les dirigeants de basket-ball et de tennis de table se stigmatisent sur les pratiquants comme principaux responsables de la violence dans leur sport, ceux de karaté, de natation ou de tir sont plus partagés, se ventilant aussi bien sur les entraîneurs, les autres (parents, supporters) que sur la “non-réponse”. Cette différence apparaît particulièrement marquée entre présidents. Ces résultats semblent donc montrer aussi l’existence de responsabilités différenciées à la violence selon les sports et entre présidents.

Tableau 6: Violence = responsables ?

%	B		TT		K		SW		SH	
	E	P	E	P	E	P	E	P	E	P
pratiquants	73.3	60	100	80	46.7	40	53.3	33.3	60	26.7
entraîneurs	13.3	13.3	0	13.3	13.3	20	20	26.7	6.7	0
présidents	0	0	0	0	6.7	0	0	0	0	0
arbitres	0	26.7	0	0	6.7	0	0	6.7	13.3	13.3
autres	13.3	0	0	6.7	20	13.3	13.3	20	20	33.3
NR	0	0	0	0	6.7	26.7	13.3	13.3	13.3	26.7

Tris croisés sports/responsabilité violence ($P < .05$). Tris croisés sports/responsabilité violence /filtre entraîneur ($P > .05$); Tris croisés sports/responsabilité violence/filtre présidents ($P < .05$). Tris croisés dirigeants/responsabilité violence/filtre sports ($P > .05$)

Réaction des dirigeants face à la violence des joueurs

Face à la violence de leurs joueurs, comment les “dirigeants”, présidents et entraîneurs, se comportent-ils ? Sont-ils révoltés ou indifférents ? A cette question, les résultats montrent que les dirigeants sont plutôt partagés : 43% indifférents contre 50% révoltés. Leur attitude diffère néanmoins selon les sports. Ce sont les dirigeants de basket-ball qui apparaissent les plus révoltés contre l’attitude violente de leurs joueurs. En revanche, aucune différence n’apparaît entre entraîneurs et présidents intra et inter sports. Tout semble donc indiquer ici que les rébellions des entraîneurs contre la violence des joueurs à leurs égards sont plus présentes dans les sports d’équipe, ici le basket-ball, que dans les autres sports, ce qui va dans le sens des études qui assimilent la violence aux sports collectifs (LASSALLE, 1997).

Tableau 7 : Réaction des “dirigeants” face à la violence des joueurs

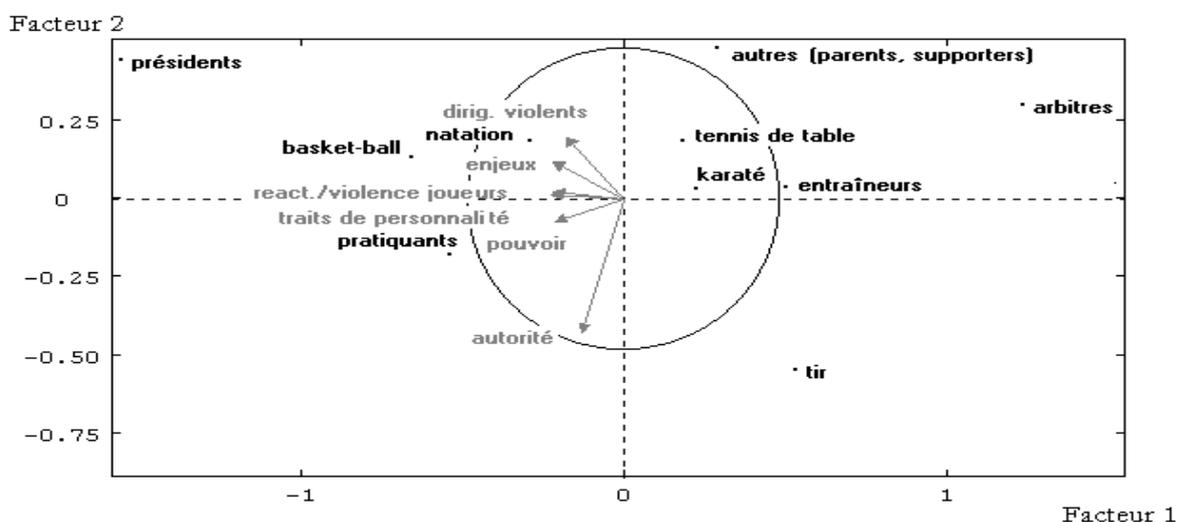
%	B		TT		K		SW		SH	
	E	P	E	P	E	P	E	P	E	P
indifférents	13.3	20	20	13.3	13.3	26.7	6.7	13.3	26.7	26.7
plutôt indifférents	0	13.3	26.7	40	40	26.7	20	33.3	33.3	20
plutôt révoltés	46.7	46.7	53.3	26.7	26.7	26.7	53.3	40	33.3	20
révoltés	40	20	0	6.7	20	13.3	20	0	0	6.7
NR	0	0	0	13.3	0	6.7	0	13.3	6.7	26.7

Tri croisé sports/réaction violence ($P < .05$); Tris croisés sports/réaction violence /filtre entraîneur ($P > .05$) ; Tris croisés sports/réaction violence/filtre présidents ($P > .05$). Tris croisés dirigeants/réaction violence/filtre sports ($P > .05$)

Mise en relation

Une analyse “multivariée” a été réalisée pour synthétiser les résultats. Pour ce faire, nous avons sélectionné “le pouvoir, l’autorité, les traits de personnalité, la victoire à tout prix (enjeux), la violence des dirigeants et leur réaction à la violence des joueurs” comme variables continues et “les sports et la responsabilité de la violence” comme variables nominales illustratives. La mise en relation de ces variables montre que le pouvoir, l’autorité, la violence, l’enjeu... discriminent les “dirigeants” des différents sports.

Figure 1: Pouvoir, autorité, violence... des “dirigeants” sportifs



De cette analyse, on notera la corrélation entre l'ensemble des critères retenus ($0.25 \leq r \leq 0.83$). Le facteur 1, qui donne à lui seul près de 67,5% de l'information, est expliqué essentiellement par la positivité des 6 facteurs: pouvoir, autorité, traits de personnalité “dominants”, victoire à tout prix, dirigeants violents, révolte contre la violence des joueurs. Se détachent positivement, à gauche, le basket-ball et la natation des autres sports : le tennis de table, le karaté et le tir. Quant au facteur 2, qui représente 13,9% de l'information, il traduit une différence selon le niveau de violence et des enjeux. En haut de l'axe, se trouvent les sports marqués par la violence des dirigeants et des enjeux, en bas se trouvent les sports qui en sont dépourvus, en l'occurrence ici le tir.

Les enseignements de l'étude

Les résultats de cette étude montrent que le pouvoir, l'autorité et la violence participent à définir les présidents et les entraîneurs dans le champ des pratiques sportives compétitives. Globalement, il en ressort que le pouvoir et l'autorité de la hiérarchie sont déterminantes dans l'ensemble des sports, au vu des scores constatés (de 60 à 88%). Les “patrons” du pouvoir et de l'autorité sont donc bien les dirigeants dans les clubs sportifs amateurs de l'échantillon. En ce qui concerne la violence, les dirigeants sportifs (72%) semblent en revanche beaucoup plus distants montrant par là même que plus on s'éloigne du terrain, plus la violence s'estompe. En tout cas, les résultats semblent indiquer que la violence est davantage une “propriété” des sportifs pour reprendre le terme de Bourdieu (1979) que des éducateurs, des dirigeants voire des supporters ; ce que confirme entre autres l'étude de l'observatoire national de la délinquance (ANDRE, 2009) entreprise certes dans l'un des sports les plus pratiqués au monde, le football.

Ceci étant dit, le pouvoir, l'autorité et la violence varient selon les sports. L'analyse “multivariée” montre d'une part que ces variables corrélaient entre elles et qu'elles traduisent

des inégalités entre sports. Une répartition différenciée en trois groupes de pratiques tend à apparaître. Les sports où le pouvoir, l'autorité, la violence semblent apparents, ici le basket-ball et la natation, les sports intermédiaires, modérément touchés, le karaté et le tennis de table, et le sport le plus éloigné, le tir. C'est dire qu'il existe des différences entre par exemple les dirigeants de natation et de tir, entre ceux de karaté et de basket-ball, entre ceux de tennis de table et de natation... Au vu des résultats, retrouver le basket-ball dans cette position semble logique puisqu'il est commun de dire d'une part que les sports collectifs sont pourvoyeurs de “dirigeants” à poigne au caractère bien trempé et d'autre part que la violence concerne principalement les sports d'équipe à enjeux et à contact physique (GUILBERT, 2001; LASSALLE, 1997). En revanche, on peut s'étonner de la place de la natation. Qui aurait pu s'attendre à ce que l'on y trouve des dirigeants “autoritaires”, “persuasifs”, “violents” faisant preuve de supériorité à l'égard de leurs homologues, leurs nageurs... ? Pourtant, que ce soit sur le plan qualitatif ou quantitatif, les résultats témoignent de traits et de comportements “violents” dans et autour des bassins entre présidents, entraîneurs, présidents - entraîneurs, entraîneurs - nageurs. Des enjeux de supériorité, de pouvoir et d'autorité, de rivalités entre clubs alsaciens, de “vols” de nageurs, entre l'ASPTT et Léo Lagrange Schiltigheim par exemple, peuvent expliquer l'existence de guérilla entre présidents ou entraîneurs de clubs de natation. Le pouvoir, l'autorité et la violence des dirigeants ne se limitent donc pas aux sports réputés “chauds”, à “violence chaude”, la force brute, la violence physique, celle qui porte atteinte à l'intégrité physique des personnes, mais semble toucher aussi des sports non réputés violents, ici la natation, et sous des formes qui peuvent être différentes, plus sournoises, plus intelligentes, plus persuasives, plus douces, plus “symboliques” portant atteintes à l'intégrité morale des personnes (BOURDIEU, 1980).

A l'évidence, le basket-ball est la discipline où le pouvoir, l'autorité et la violence apparaît la plus significative dans les sports étudiés. Toutefois, force est de constater un

“déclassement ” entre dirigeants au basket-ball sur la violence proprement dite. Alors qu’elle est majoritairement représentée et pratiquée par les sportifs et les entraîneurs (GUILBERT, 2006 ; 2009), elle est nettement plus en retrait chez les présidents. Faut-il en déduire que les présidents de basket-ball sont des “chats ” et leurs entraîneurs et sportifs des “chiens ” ? ou faut-il voir dans ce décrochage une stratégie de la part des présidents afin de cacher une réalité qui pourrait leur faire du tort à eux ou à leur sport ? Sans doute, car il a été montré que le basket-ball est un sport à violences où les enjeux sont importants et là où ils sont faibles, la violence est importante (GUILBERT, 2001; PILZ, 1995 ; TENNENBAUM et al., 2000). On sait aussi que c’est un sport populaire aux aptitudes physiques, perçu comme “sport de brute ”, “de prolo” (GUILBERT, 2010), ce qu’attestaient déjà certains travaux par le passé (BOURDIEU, 1979; POCIELLO et al.1981).

“Le pouvoir ”, “l’autorité ”, “la violence ” ne seraient-ils pas des propriétés pouvant fonctionner comme “Capital ” dans le champ sportif ? (BOURDIEU, 1979) Prétendre cela, c’est reconnaître l’existence de “marchés” au sein desquels les agents lutteraient pour se les acquérir. A priori, au vu des forts pourcentages constatés sur le pouvoir et l’autorité des dirigeants dans le champ sportif, il semble que la réponse soit positive. Plus particulièrement au basket-ball et en natation où la violence apparaît aussi plus significative. Tout semble donc montrer que le monde idyllique de dirigeants montrant l’exemple, responsabilisant ses adhérents, promouvant les valeurs du sport, le respect, l’éducation, la socialisation et non le pouvoir, l’autorité, la violence, peut être écorné et ne pas traduire forcément la réalité dans le sport de compétition. Quels sont alors les dangers? Dangers pour les dirigeants eux-mêmes qui s’assoient sur leurs statuts et qui dérogent à leurs devoirs et attitudes de dirigeants ; dangers pour les sportifs, qui à leur merci s’exposent à des soumissions, des atteintes physiques ou morales ; et dangers enfin pour le sport et les valeurs positives qu’il est censé défendre.

En ce qui concerne la méthodologie de l'étude, la répartition différenciée des sports tend certes à montrer des différences selon les variables sélectionnées, toutefois elle montre aussi ses failles. Les pratiques mises en comparaison sont peu nombreuses, le nombre de présidents et d'entraîneurs interrogés restent faibles, rendant de fait les résultats dans l'attente de confirmation. Un corpus plus exhaustif apporterait à n'en pas douter beaucoup plus de poids aux résultats de cette étude. Toutefois, il importe d'indiquer qu'il s'agit d'une étude faite à un temps et lieu donnés et qu'elle ne se veut en aucun cas “généralisable”. Enfin, seuls les dirigeants ont été pris en compte, or d'autres positions dans l'espace sportif, comme celles des arbitres, aurait pu ou dû être retenues dans ce genre de travail d'autant que l'on sait que le pouvoir, l'autorité et la violence relative aux arbitres est un sujet de préoccupation des politiques fédérales (MICHEL, 2009). Tout ceci confirme donc les limites de l'étude et la nécessité de la compléter dans ces domaines.

Enfin, le problème du pouvoir, de l'autorité et de la violence des “dirigeants” a été envisagé sous l'angle de la comparaison et sous une forme “systémique”. Il s'agit d'un type d'approches parmi d'autres, toutefois les résultats semblent indiquer que ces propriétés ne font pas “cas” mais qu'elles font “corps” chez les dirigeants dans le champ des pratiques sportives (BOURDIEU, 1979). Est-ce pour autant spécifique à ce champ ? Les récentes affaires dans le monde politique tendent à montrer que le pouvoir, l'autorité et la violence des “cols blancs” n'ont pas de frontière et qu'ils se transposent à travers les “champs”, du champ politique notamment (DELY & VERNET, 2011; VIGARELLO, 1998, WEBER, 1997).

Conclusion

Dans cette étude, il a été montré tout d'abord l'importance du pouvoir et de l'autorité des dirigeants, présidents et entraîneurs, dans le champ des pratiques sportives compétitives. Ensuite, la violence semble moins l'apanage des dirigeants que des sportifs avec toutefois des

différences entre sports. Le pouvoir, l’autorité, la violence sont apparues comme des variables interdépendantes. L’analyse “multivariée” a montré que l’inégalité des sports est corrélée à l’inégalité de pouvoir, d’autorité et de violence des “dirigeants”. Le basket-ball et la natation apparaissent ainsi les plus touchés, à degré moindre le karaté et le tennis de table, et loin derrière le tir.

Bibliographie

- BEAUD, S., Guimard, P. (2011) *Traîtres à la nation? Un autre regard sur la grève des bleus en Afrique du sud*. Paris : La découverte.
- BOURDIEU, P. (1979) *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.
- BOURDIEU, P. (1980) *Questions de sociologie*. Paris : Minuit.
- BROHM, J.M. (1981) *Le mythe olympique*. Paris : Bourgois.
- BROHM, J.M. (1983) *Jeux olympiques à Berlin*. Bruxelles : Complexe.
- BROHM, J.M. (1992) *Sociologie politique du sport*. Nancy : PUN.
- MICHEL, A. (dir.) (2009) ‘les violences et les incivilités dans le foot amateur’, *Bulletin statistique de l’Observatoire national de la délinquance*, 18, 1-24.
- CHAUVAUD, F. (dir) (2010) *La dynamique de la violence : approches pluridisciplinaires*. Rennes : PUR.
- CLASTRES, P. (2008) *Jeux olympiques. Un siècle de passions*. Paris : Les Quatres chemins.
- DEBARBIEUX, E. (1999) *La violence en milieu scolaire, état des lieux*. Paris : ESF.
- DELY, R., Vernet, H. (2011) *Tous les coups sont permis. De Mitterrand à Sarkozy : la violence en politique*. Paris : Calmann-lévy.
- DOROZYNSKI, A. (1980) ‘Les JO de l’antiquité n’étaient pas si purs que ça !’, *Sciences et vie*, 751, 47-53.
- ELIAS, N. (1976) ‘Sport et violence’, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 6, 2-21 (traduction A. et J. Defrance).
- ELIAS, N., DUNNING, E. (1986) *Quest for excitement, sport and leisure in the civilizing process*. Oxford : Basil Blackwell.
- FRANCIS, C. (1982) *Le piège de la vitesse*. Paris : Laffont.
- GAUSSOT, L. (2010) ‘Décrire la violence : enjeux scientifiques et enjeux politiques’. In F. CHAUVAUD (dir.), *Dynamique de la violence*, 29-36. Rennes : PUR.

- GUILBERT, S. (2001) 'L'influence des enjeux sur les violences sportives', *Revue européenne de management du sport*, 6, 49-85.
- GUILBERT, S. (2004) 'Sport and violence : a typological analysis', *International Review for the Sociology of Sport*, 39, 1, 45-55.
- GUILBERT, S. (2006) 'Violence in sports and among sportsmen: a single or two-track issue?', *Aggressive Behavior*, 32, 3, 231-240.
- GUILBERT, S. (2009) 'La violence des entraîneurs: une étude comparative entre 5 disciplines sportives', *Esporte e Sociedade*, 5, 13.
- GUILBERT, S. (2010), 'Violence et capital symbolique : l'exemple du sport', *French Cultural Studies*, 21, 1, 19-30.
- LASSALLE, J.Y. (1997) *La violence dans le sport*. Paris : PUF.
- MEYNAUD, J. (1966) *Sport et politique*. Paris : Payot.
- MOSSE, C. (1980) *Les jeux dans l'antiquité*. Paris : Dossiers de l'archéologie.
- PARLEBAS, P. (1986) *Éléments de sociologie du sport*. Paris : PUF.
- PEFFERKORN, M. (1928) L'avenir des jeux olympiques, *Revue mondiale*, 186, 170-175.
- PILZ, G.A. (1995) 'Performance sport: education in fair-play?', *International Review for the Sociology of Sport*, 30, 3-4, 391-403.
- POCIELLO, C. et al. (1981) *Sports et société : approche socioculturelle des pratiques*. Paris : Vigot.
- SIMSON, V., Jennings, A. (1992) *Main basse sur les jeux olympiques*. Paris : Flammarion.
- TENENBAUM, G., Kirker, B., Mattson, J. 'An investigation of the dynamics of aggression: direct observations in ice hockey and basket-ball', *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 71, 373-386.
- THILL, E. (1975). *Sport et personnalité*. Paris : Editions universitaires.
- WEBER, M. (1971) *Economie et société*. Paris : Plon.
- WEBER, M. (1997) *Le savant et le politique*. Paris : Bibliothèques (n° édition : 103).